

De Bouche À Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Octobre 2022 N°256

Tous mobilisés

Octobre Rose



Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 15 octobre de 9h à 12h

Salle du Virolet

Permanence sans rendez-vous

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 17h30 à 18h30, Place des Anciens Combattants

Tous les samedis matin

Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h.

Dimanche 16 octobre

Banquet des Aînés

Salle du Virolet, sur inscription.

Samedi 22 octobre

Saint-Marcel fait ses 30

10h-12h, Ecole Jules Ferry.
Ouvert à tous.

Lundi 1^{er} novembre

Rando contée déguisée

Pour tous, RDV devant la mairie à 16h00

Du côté des assos

> Assemblée générale **pigeons voyageurs** le 22/10 à 17h, maison des associations

> Concours de **pétanque** au profit du Téléthon le 22/10 à partir de 9h, Complexe Léo Lagrange

> Assemblée générale **Anciens Combattants** le 28/10 à 18h, maison des associations

A la médiathèque

1^{er} octobre à 11h

Matinette

1^{er} octobre à 14h

Atelier jeu vidéo

Seul ou à deux, venez mettre la pagaille dans un village paisible en incarnant une oie malicieuse ! A partir de 6 ans.

8 octobre à 10h

Club de lecture

15 octobre à 10h

Atelier découverte de la sophrologie

Une exploration des sens pour un rendez-vous mieux-être pour adulte et adolescent

15 octobre à 14h

Fabrication d'une mangeoire à oiseaux

Avec Cap au Vert, pour enfants et adultes

19 octobre à 16h

Krok'histoires d'autisme

«les feuilles virevoltent» à partir de 4 ans



22 octobre

Ateliers de sylvothérapie

avec l'échappée nature

> Empreintes et constructions naturelles à 10h30, de 2 ans et demi à 6 ans

> Découverte des feuilles, fruits, arbres... à 14h, à partir de 7 ans

22 octobre à 14h

Sieste musicale

Musiques du cinéma

indépendant, adulte et adolescent.

Au centre culturel

8 octobre à 20h30

Alban Ivanov

16 octobre à 16h

Oggy et les cafards

Ciné-concert par Saro & Alexinho (beatbox)

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Bertrand Villemain, Sophie Pringault

Images freepik Sources : DDTM du Gers, DDTM du Morbihan, DDTM de l'Eure

Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication ou si vous souhaitez nous aider à la distribuer, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

Urgences : MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE 06.83.82.10.03



Police Municipale : 06.83.82.10.06

3 questions à



Estella CARRARA
responsable de Bonnets Rose
pour Saint-Marcel

Estella Carrara, pourquoi le challenge « Mon Bonnet Rose » ?

J'ai toujours voulu défendre une cause mais il y en a tant, et si peu de temps pour le faire...

Je suis tombée sur le post « challenge mon bonnet rose » le jour même où une personne qui m'est très chère a vécu sa première séance de chimiothérapie.

Je me suis dit que c'était un signe. Je couds à la machine depuis deux petites années et cela est suffisant pour offrir mon aide.

J'ai immédiatement cherché qui contacter dans notre ville de Saint Marcel et les villes alentour, mais il n'y avait pas d'ambassadeur. Alors je me suis lancée et ai postulé.

Je suis persuadée que d'autres personnes comme moi ont connu ou connaissent la maladie, et peuvent imaginer la détresse d'une femme ou d'un enfant qui perd un de ses attributs féminins les plus précieux.

Comment pouvons-nous contribuer à ce beau challenge ?

Je compte sur vous pour m'aider durant le mois d'octobre, après la collecte de teeshirts ou jerseys coton qui a eu lieu en septembre, pour découper les patrons et les coudre.

Sommaire

4 Le conseil municipal des jeunes de Saint-Marcel

6 Vivre à Saint-Marcel

9 Zoom sur mes assos

12 Retour sur pellicules

14 Tribunes

15 Vos attentes sont nos engagements

Tout le monde est bienvenu. Il suffit de savoir découper ou coudre ou même avoir des idées de customisation des bonnets qui seront à la fois uniques et de bon goût.

Aucune compétence particulière n'est requise ; et bien sûr, même si les bonnets peuvent être cousus à la main, les couturières sont les bienvenues !

En novembre, les bonnets seront transmis dans des hôpitaux locaux via l'association « le challenge Mon Bonnet Rose ».

Vous pouvez être sûrs que quelqu'un, quelque part, sera heureux de porter ce bonnet créé de vos mains et vous aurez alors ce sentiment « d'avoir fait le bien ».

Et pour vous contacter ?

J'ai ouvert une ligne dédiée et vous pouvez m'appeler au 07.83.97.62.69 ou par e-mail estella.bonnet.rose@gmail.com

**Être
citoyen(ne),
c'est avoir des droits
et des devoirs.**

Devenir un(e) jeune élu(e),
c'est apprendre à être
citoyen(ne) et s'initier à la
démocratie.



**C'est quoi ???
DONNE DE LA VOIX
À TES IDÉES !**

Tu as entre 8 et 14 ans ? Comme les habitants qui élisent tous les 6 ans le conseil municipal, tu pourras aussi élire ceux qui te semblent les plus efficaces pour réaliser des projets qui t'intéressent. Seule différence avec le conseil municipal des adultes, il n'y aura ni maire ni adjoints.

Le **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) est une structure institutionnelle, qui se présente sous la forme d'un lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie locale, et qui reconnaît l'enfant et le jeune comme citoyen à part entière.

Il apporte aux enfants et aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, les Elus et les associations.

Le CMJ est composé au maximum de 12 jeunes Saint-Marcellois (2 candidats par niveau). Chaque tranche d'âge est représentée par 2 enfants et la parité filles/garçons est respectée autant que possible. Si il n'y a pas de candidats pour une tranche d'âge ; celle-ci ne sera pas représentée dans les Conseils Municipaux des Jeunes.

Le CMJ permet :

- d'apprendre la citoyenneté et l'exercice des responsabilités
- d'impliquer les jeunes et les enfants dans une démarche d'élections
- de faire découvrir les différentes institutions politiques locales
- de représenter les jeunes de la commune.
- de prendre en compte l'enfant et le jeune comme partenaire à part entière de sa commune
- d'offrir aux enfants et jeunes de la commune un cadre idéal pour s'exprimer, émettre des avis, être écoutés et faire des propositions de projets à réaliser ensemble
- de donner l'occasion aux enfants et aux jeunes d'échanger avec les élus
- donner le goût de l'engagement
- favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
- apprendre à approfondir des idées et à élaborer des projets en tenant compte des idées des autres.

À savoir

Un travail de réflexion, en commun, est pris par les élus du Conseil Municipal. Lors d'une visite à l'ensemble des classes, le coordinateur répondra à vos questions. Les élections seront organisées en novembre. Cette démarche permettra de préciser d'un CMJ et du rôle de l'enfant. Pour les enfants fréquentant l'école, les documents sont disponibles sur le site de la ville.

Qui peut se présenter ?

Tous les enfants âgés de 8 à 14 ans (à la date des élections) et habitant à Saint-Marcel.

La règle de non-cumul des mandats s'applique aux conseillers du CMJ. Un(e) élu(e) ne peut donc pas être délégué(e) de classe durant toute la durée de son mandat.

Comment est encadré le CMJ ?

Le CMJ est animé par des conseillers municipaux en majeure partie mais en fonction des projets, des besoins, des interventions extérieures pourraient être nécessaires.

Pour combien de temps est-on élu ?

Le premier mandat d'un jeune conseiller sera de 1 an et demi (début prévu au 1er janvier 2023 fin juillet 2024). Ensuite, un mandat se basera sur l'année scolaire, c'est à dire du mois de septembre au mois de juillet.

Est-ce qu'il y a des réunions ?

Oui, les conseillers connaîtront environ 7 réunions dans l'année (durée : 2 heures maximum) dont 2 conseils municipaux, 4 réunions qui seront l'occasion de travailler sur des projets et 1 rencontre avec un acteur du terrain.

Qui peut voter ?

Tous les enfants âgés de 8 à 14 ans (à la date des élections) et habitant à Saint-Marcel. Chaque électeur sera inscrit sur une liste.

Conseil municipal, pour la première fois à Saint-Marcel, nous te proposons
si vous correspondent...
e ni adjoints.

**DÉPÔT DES
CANDIDATURES
20 OCTOBRE
ELECTIONS
21 NOVEMBRE**

Où le vote a-t-il lieu ?

L'élection se déroulera dans les établissements scolaires le 21 novembre 2022 ou par correspondance.

Le bureau de vote sera présidé par un adulte, membre du Conseil. Le vote se fera à bulletin secret. Les bulletins de vote se trouveront au bureau de vote. Seront déclarés nuls :

- toute enveloppe sans bulletin
- tout bulletin sans enveloppe
- tout bulletin annoté ou surchargé.

Après l'établissement du procès-verbal, le président du bureau de vote déclarera les résultats. Les résultats seront affichés à la Mairie, à l'école et communiqués par le bulletin municipal et le site internet et le Facebook de la Commune.

Idées de réalisation de projets

- marche « nettoyage du printemps »
- chasse aux œufs de Pâques
- participation aux commémorations
- achat de matériel (table de ping-pong, panneau de basket...)
- élaboration de panneaux « ce que je peux faire en récré... »
- élaboration des articles pour le BAO
- participation à l'inauguration de nouveaux bâtiments (inauguration du futur citystad

association avec les enseignants, sera entre-
eil Municipal et le coordinateur qui rendront
sses concernées afin de présenter le projet et
à celui-ci. Les élus du Conseil Municipal et le
à leurs questions. L'organisation et le déroule-
abordés lors de cette rencontre. Les dossiers
sations parentales y seront également remis.
a d'une part à l'enfant d'avoir une idée plus
ôle de conseiller, et d'autre part de l'aider à
et réalisables.

nt le collège ou disposant d'un enseignement
s seront transmis par voie postale et téléchar-
lle www.saint-marcel27.fr

Vivre à Saint-Marcel

Bilan des premières interventions de la police municipale de Vernon sur notre commune

Pour rappel, la commune de Saint-Marcel doit lutter contre des incivilités et de l'insécurité. Il a donc été délibéré, lors du Conseil Municipal du mois de juin, le renforcement des moyens sur la commune de Saint-Marcel. Les interpellations par exemple, doivent idéalement être réalisées en binôme. Jusqu'à présent, l'effectif ne permettait pas de les mener avec sérénité.

l'absence de permis de conduire, l'absence d'assurance, des chiens non tenus en muselière, des personnes alcoolisées...

Il est à souligner les interventions de la Police Municipale de Vernon sur une poursuite de véhicule, sur une occupation non autorisée d'un terrain privé, sur une altercation d'un usager de la route qui ne voulait pas obtempérer. Dans toutes ces situations, **la présence**



Après étude du rapport coûts/efficacité, une convention limitée dans le temps a été signée avec la ville de VERNON. Cette dernière dispose d'une Police municipale forte d'une vingtaine d'agents, d'une équipe cynophile, d'un service de vidéo surveillance important, ainsi que du matériel de contrôle de vitesse.

Analyse des premières interventions

Tous les secteurs de la commune sont surveillés par la Police Municipale.

Sur les sept premières semaines, **trente infractions ont été relevées. Ces dernières vont du téléphone au volant, à une vitesse excessive, des injures à agents,**

de plusieurs forces de l'ordre (au lieu d'un seul avant la signature de la convention) ont permis de régler plus facilement les incivilités.

Toujours sur la même période, **la commune de Saint-Marcel a été surveillée en dehors des heures traditionnelles d'ouverture de la Mairie, et ce en moyenne deux jours par semaine, sans compter certains samedis.** L'amplitude horaire permet de sécuriser et de constater plus d'incivilités. En outre, le Policier Municipal titulaire de Saint-Marcel, ayant été en vacances, il n'y a pas eu d'absence d'activité, du fait de la présence des équipages de la Police Municipale de Vernon.

Octobre Rose
& Movember

Mobilisation des Résidents de la Pommeraie pour Octobre Rose

Le CCAS propose à la vente des porte-photos réalisés les Résidents de la Pommeraie pour collecter des fonds dans la cadre d'Octobre Rose. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter Mme. Stéphanie Rault Responsable du CCAS au 02.32.64.32.50

Des idées pour se mobiliser :

- Porter le célèbre ruban rose contre le cancer du sein
- Porter un vêtement rose

Et pour Movember ?

A l'occasion du Movember en novembre, tous les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours. Depuis 2003, cet événement caritatif a pour but de sensibiliser les hommes à leur santé (dépistage du cancer de la prostate ou des testicules, suicide...).

Le carnet



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :

Eric FRUITIER,
Madeleine EBAUCHARD épouse MARAIS,
Danielle DOMIN épouse GASCOIN,
Désir CUVIER

Bons plans avec Atouts Normandie

La rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets et de dépenses ! C'est le moment idéal pour les jeunes normands d'adhérer ou de renouveler leur adhésion au dispositif d'aides « Atouts Normandie », mis en place par la Région pour les accompagner dans leur quotidien. Pour ce faire, rendez-vous sur le site dédié : <https://atouts.normandie.fr>



Le dispositif Atouts Normandie permet aux jeunes normands de bénéficier de différents types d'aides :

> pour **financer ses études secondaires** : achat de manuels scolaires, acquisition d'équipement professionnel.

> pour **financer ses loisirs et ses projets** : pratiquer une activité sportive ou artistique, pour l'achat de places de cinéma, de billets de concerts ou de festival..., financer une formation (BAFA / BAFD / BNSSA / premiers secours) ou participer à un chantier de jeunes bénévoles et jusqu'à 3 000 euros pour mener à bien un projet collectif en Normandie.

> pour **partir à l'étranger** : aide d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 440 euros pour un stage, une mission de volontariat ou un projet à l'étranger.

Plus d'informations et inscription sur le site dédié : <https://atouts.normandie.fr>

Règlement de service public de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPUR)

Seine Normandie Agglomération (SNA) a mis en œuvre une gestion cohérente des eaux pluviales urbaines, compatible avec ses ambitions pour la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Pour ce faire, le Bureau communautaire de Seine Normandie Agglomération a approuvé le 23 juin 2022 le règlement de gestion des eaux pluviales urbaines (applicable dès le 1^{er} juillet 2022) pour permettre de définir les droits et devoirs du service public de gestion des eaux pluviales urbaines et des usagers de celui-ci, dans un souci d'obtenir le meilleur résultat de collecte, de transport, voire de traitement des eaux pluviales. Il permet aussi de prévenir des risques d'inondations et de dégradations du milieu naturel par une gestion adaptée des ruissellements.

Le règlement communautaire de service public de Gestion des eaux pluviales urbaines est consultable sur : www.saint-marcel27.fr/blog/derniere-minute/reglement-communautaire-de-service-public-de-gestion-des-eaux-pluvialesurbaines.html

Réparation des feux tricolores route de Rouen

La signalisation lumineuse tricolore présente sur la Commune de Saint-Marcel est vieillissante ; elle devient coûteuse en entretien et en dépannages.

Les nombreuses interventions de dépannages sur les feux situés au carrefour de la rue des Prés, route de Rouen, rue de l'Industrie **n'ont pas suffi pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement. Un remplacement complet est donc prévu** (nouvelles potences, nouveaux câblages et connectiques). Un travail en commun avec le Département est en cours afin d'étudier la solution optimale et recenser les contraintes de la traversée des câbles. Cela peut prendre du temps et, conscients du danger actuel, le service Technique, le Département et les prestataires proposent la **mise en place d'un câblage aérien provisoire** pour un montant de 5 K€ qui permettra de remettre en fonction les feux tricolores jusqu'à la réalisation des travaux définitifs.

Les autres feux situés sur les carrefours rues Georges Hermand, Hautville, Gavouet et parking Mairie, route de Chambray présentent eux aussi des dysfonctionnements récurrents et nécessiteront des réfection complètes (budget estimé à 35 K€).



Vivre à Saint-Marcel



Décisions portant sur :

- la location du dernier local 4 rue Jules Ferry
- le désherbage de la Route de Rouen et Rue de l'Industrie

Direction générale :

Volonté de la Ville que l'ancien camping conserve sa vocation touristique : **Motion sur le devenir du camping pour demander à SNA de s'engager sur un projet à destination touristique**

Finances :

- . Admission en non-valeur : effacement de la créance de 1 451,19€ non recouvrés
- . Budget Commune - exercice 2022 - décision modificative n°2. La ligne "Dépenses imprévues" a été réaffectée.

Moyens généraux :

- . Convention annuelle de mise à disposition de personnel pour des prestations de ménage et d'astreinte alarme pour les bâtiments de SNA sur la commune de Saint-Marcel

Police municipale :

- . Convention pour la stérilisation des chats errants avec l'association Cha'mis de Vernon

Grands Projets :

- . Convention de mise à disposition entre ENEDIS et Saint-Marcel – renforcement par création d'un poste DP
- . Requalification du Boulevard Urbain : avenant n°3 à la convention de maîtrise d'ouvrage et de financement à conclure entre le Département de l'Eure, Vernon et Saint-Marcel

Affaires scolaires :

Création d'un conseil municipal des jeunes

- . Bourses scolaires communales pour les collèges et lycées - année scolaire 2023-2024
- . Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires de la commune de Vernon – année scolaire 2021-2022 – Exercice 2022

Événementiel :

- . Tarification pour le Salon de la Peinture au mois de novembre 2022

Sports et associations :

- . Indemnités pour la mise à disposition des minibus à compter du 1^{er} janvier 2023

Développement et Aménagement urbain :

- . Prémption d'un terrain de 46 769m² par la Safer Normandie
- . Mise en vente de deux terrains appartenant à la Commune
- . Acquisition d'un terrain de 75m²
- . Mise en place d'une taxe d'aménagement majorée sur le secteur de l'ancien terrain de sport de la caserne Fieschi

Par délibération en date du 23 septembre 2022, le conseil municipal de Saint Marcel a voté la vente de deux terrains à bâtir issus du domaine privé communal. Situés à l'angle de la rue des Moulins et de la route de Chambray ces terrains sont proposés aux prix de :

> Parcelle AR 352 p d'une contenance de 600 m² : 72 000€

> Parcelle AR 140p d'une contenance de 687m² : 78 000€

Le dossier papier contenant le règlement complet de la vente est consultable à l'accueil de la mairie à partir du 1^{er} octobre 2022.

Le dossier numérique de candidature ainsi que le règlement complet sont disponibles à compter du 1^{er} octobre 2022 sur demande à l'adresse : urbanisme@marcel27.fr (spécifier dans l'objet du mail ACHAT TERRAIN RUE DES MOULINS) Aucune version papier de ces documents ne sera fournie par la commune. Des visites collectives des biens seront organisées la première semaine de novembre

Les offres seront reçues jusqu'au lundi 5 décembre 2022 à 16h00. Les plis qui parviendraient après la date et l'heure fixées ne seront pas retenus. Une fois les offres retenues la vente aura lieu au premier semestre 2023.

Le **Comité de Jumelage** a adressé ses sincères condoléances au peuple britannique et, en particulier, à ses amis de Bishop's Castle après le décès de la reine Elisabeth II.



Le Comité de Jumelage a participé au Forum des Associations le dimanche 11 septembre. Vous avez été nombreux à venir découvrir le fonctionnement de notre association ; nous vous remercions de l'intérêt que vous nous portez. De nombreux échanges sont d'ores et déjà programmés pour 2023 avec Nüdlingen (Allemagne) et Cerreto Guidi (Italie). Le parrainage avec la ville de Soum (Sénégal) se poursuit. Vous pouvez nous rejoindre en demandant un bulletin d'adhésion.

✉ comitejumelage@marcel27.fr

Contrat d'Engagement Jeune

ÇA SE PASSE DANS TA MISSION LOCALE

- ✓ Un accompagnement personnalisé vers l'emploi ou la formation avec un conseiller dédié
- ✓ Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine
- ✓ Une allocation allant jusqu'à 500€/mois

Pôle des Compétence
7, rue des Carreaux 27200 VERNON
missionlocalevernon-seinevexin.fr
f [missionlocalevernonseinevexin](https://www.facebook.com/missionlocalevernonseinevexin)
i [missionlocale_vernon](https://www.instagram.com/missionlocale_vernon)

Mission Locale
VERNON SEINE VEXIN

Pour paraître dans nos colonnes,
merci de nous adresser vos
informations avant le 10 du mois
communication@marcel27.fr

+ d'infos

Service sports et associations

📍 Espace Saint-Exupéry

📞 02.32.54.90.88

✉ associations@marcel27.fr

ASP 27, Offrir pour mieux vivre !

La vie est un cadeau, selon certains. Mais quel cadeau pour une personne qui souffre d'une maladie grave ou vieillit difficilement ? Le corps médical traite les pathologies par des traitements parfois lourds tandis que les aidants ou proches familiaux s'épuisent à gérer les contraintes matérielles. Les personnes en souffrance ont besoin de pouvoir s'exprimer librement à quelqu'un de neutre, d'être écoutée sans jugement et de ressentir une présence bienveillante.

Vous pouvez contribuer à leur procurer cela en offrant un peu de votre temps libre. Pour ce faire, rejoignez l'équipe des accompagnants bénévoles de l'ASP 27 (Association pour le développement des Soins Palliatifs dans l'Eure)

Pour en savoir plus :

📞 06.15.30.87.64.

✉ asp.hautenormandie@gmail.com

Zoom sur mes assos !

Zoom sur mes assos



L'association des **Arts Plastiques** propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : dessin, peinture, aquarelle, sculpture, modelage, poterie, peinture sur porcelaine, encadrement... Ces ateliers hebdomadaires sont encadrés par des professionnels et vous accueillent quel que soit votre niveau.

Les activités hebdomadaires ont repris et vous pouvez nous contacter pour vous inscrire ou faire un cours d'essai.

📞 06 17 90 20 07

📧 artsplastiques27@gmail.com

🌐 <http://apsm.asso.free.fr>

Le **club de bridge** de Saint Marcel lance un appel à de nouveaux amateurs de bridge.

L'esprit de ce club n'est ni la compétition ni la recherche de classement. Il est ouvert aux bridgeurs qui ont le souci de jouer le mieux possible dans une ambiance très conviviale.

Nous avons la chance d'avoir dans ce club quelques brillants bridgeurs qui sont toujours prêts à donner leurs conseils avec gentillesse et compréhension à ceux qui le désirent.

Le club est ouvert les mercredis de 14h à 17h à la médiathèque, Espace Saint Exupéry, rue Jules Ferry à St Marcel.

📞 Philippe Dugied 06 61 68 54 51



La Gymnastique Volontaire fait sa rentrée

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer au Forum des Associations le 11 septembre et nous avons enregistré 59 inscriptions en une journée. La nouvelle année se présente bien et nombreux de nos anciens adhérents reviennent après ces deux années de pandémie.

Pilates, Zumba, renforcement musculaire, Kuduro, stretching et gymnastique douce, Fit Ball ... une palette d'activités visant à maintenir ou se remettre en forme vous sont proposées. Ces activités sont pratiquées dans un esprit non compétitif dans une ambiance conviviale et sont adaptées aux capacités de chacun. Deux séances d'essai gratuites sont possibles avant de vous inscrire ; faites-vous connaître auprès des professeurs.



Pour toutes demandes de renseignements ou demander votre dossier d'inscription :

☎ 07.87.21.37.90

✉ gymvolontaire-027012@epgv.fr

Le club des pré-retraités et des retraités communique...

Le 30 septembre, AG du Club à 14h à la Maison des Associations.
Les Concours de belote vont reprendre tous les 1^{ers} mardis de chaque mois. Le premier sera le mardi 4 octobre à 13h30 à la Maison des Associations.

En avant-premières :

- le 24 novembre, à Evreux à 15h, spectacle «FANTASIA LATINA SHOW», grande fiesta avec ses rythmes et danses endiablés. Transport par covoiturage.
 - le 12 décembre, repas de Noël, salle du Virolet, à partir de 12h30.
- Pour les spectacles du 13 octobre, Théâtre des 2 Anes, à Paris et du 3 au 4 décembre, WE marché de Noël à Bruges, tout est complet avec listes d'attente.
N'hésitez pas à venir vous inscrire au Club et à des sorties, venez découvrir notre nouveau programme 2022/2023.

☎ F. Derval au 07 77 08 50 43 ou A. Priou au 06 78 74 57 98

LES BALLES ROSES

Au profit de la lutte contre le cancer du sein

OCTOBRE 2022

OUVERT À TOUT PUBLIC
(LICENCIÉ FFT ET NON LICENCIÉ)

Pour Elles, pour Vous,
jouons pour aider la lutte
contre le cancer du sein !

AS TENNIS CLUB ST MARCEL

Durant tout le mois d'Octobre, les commerçants de la galerie d'INTERMARCHÉ s'associent

7 et 8 OCTOBRE

DANS L'ALLÉE DE LA GALERIE,
VENTE DE BALLES ROSES, BRACELETS,
PORTE-CLEFS, SERVIETTES, OBJETS...

licenciés FFT et non licenciés
sont les bienvenus !
Pour Elles pour Vous, Venez nombreux !

Les dons récoltés seront versés au Centre Local Breast Cancer (CLBC)

HEAD | BNP PARIBAS | TENNIS | LIGUE NORMANDIE

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022
à 9h30, 10h30 ou 11h30

Les Ateliers de la Bienveillance
vous invitent à prendre soin de vous :
Eveiller ses propres ressources au cœur de la détente

Séance de relaxation
10 EUROS
au profit de la lutte
contre le cancer du sein

En PARTENARIAT avec l'association
J'EXISTE (accompagnement des enfants
avec autisme)

AU LOCAL DE L'association J'EXISTE
pôle des compétences
7 rue des carreaux
27200 VERNON

Réservations: sonia au 06 85 50 01 90

Retour sur ...



432 enfants ont fait leur rentrée dans nos écoles.

Un nouveau duo est arrivé à la direction du collège Léonard de Vinci. Madame Anne CHAINIER a pris ses fonctions début septembre. Elle prend la suite de Madame ROLLAND. Madame CHAINIER a 55 ans. Elle était principale adjointe au collège Jean Jaurès à Evreux avant de devenir principale du collège de Saint-Marcel et ce, pour au minimum trois ans. Ancienne professeur d'anglais à Pacy sur Eure, elle a obtenu un concours il y a cinq ans, lui permettant d'occuper les fonctions de principale adjointe puis de principale. Satisfaite d'être à la tête de l'établissement Saint-Marcellois, elle estime que c'est un collège ouvert et dynamique où les idées ne manquent pas. Avec une équipe enseignante motivée qui propose des projets de qualité aux élèves, Madame CHAINIER va continuer à développer l'attractivité du collège reconnue dans le département.

Elle est suppléée dans sa fonction par son adjoint : Monsieur Romain BERCEAUX, âgé de trente ans. Présent dans l'établissement depuis quelques mois suite au départ de monsieur MILUTINOVIC, il était auparavant professeur de physique chimie à Breteuil. Monsieur BERCEAUX s'est porté volontaire pour occuper le poste de principal adjoint puis, après accord de l'inspecteur et une formation spécifique à son futur emploi, il a pu prendre son poste en cours d'année. Monsieur BERCEAUX prépare en parallèle le concours afin de devenir à son tour principal.se.



Les 17 et 18 septembre, Monsieur le Maire Hervé Podraza, la présidente du comité de jumelage Florence Figueredo et une délégation saint-marcelloise se sont rendus à Nudlingen (Allemagne), une de nos villes jumelées.

C'est le moment pour les deux maires d'avoir un réel échange sur les façons de travailler et sur les projets communaux en cours, sur les solutions trouvées pour le déversement des eaux de pluie...

Visite des services techniques, des nouveaux quartiers en cours de construction, de la salle de sport et du cimetière dans la forêt.

Rencontre émouvante avec Adalbert Kiesel, qui a œuvré avec Guy Gambu pour initier, il y a plus de 25 ans, les premières rencontres entre les deux villes.



MAIRIE DE SAINT-MARCEL | Construisons ensemble notre ville.
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Un souhait ?

Une idée ?

Une remarque ?

Un souhait ? Une idée ? Une remarque ? Profitez de la boîte à idées à votre disposition à l'accueil de la mairie.

avis nous intéresse



Le 11 septembre, une trentaine d'associations ont animé le village associatif et près de 120 exposants la traditionnelle foire à tout.



Journées du Patrimoine
Un grand merci à Isabelle Aubry et Antoine Delaboue, nos responsables archives et urbanisme, qui ont animé cette balade «au fil de l'eau» l'un avec des anecdotes sur les lavoirs, l'autre avec les explications sur la filtration et le traitement de l'eau jusqu'au robinet. Merci à Monsieur Patrick Renard qui nous a autorisé à pénétrer sur son terrain afin d'y découvrir la Cressonnière.



Les résidents de la Pommeraie se sont associés à l'action pour la prévention du cancer du sein. Ils ont pris plaisir à décorer des porte-photos.



... pellicules

La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Je condamne les propos tenus par l'équipe de 100% Saint Marcel visant à dénigrer des élus et collaborateurs de la Mairie. Nous nous lassons de ces outrances répétées, mensonges et approximations. Nous sommes tous des élus ! A ce titre, nous devons être exemplaires et œuvrer POUR St Marcel. Comme élus, vous ne pouvez survoler et caricaturer un sujet comme la cantine, montrant non seulement votre méconnaissance des enjeux du dossier, mais aussi votre recherche constante de la prime au scandale pour faire le buzz. Comme élus, membres de la commission scolaire, membres du CCAS, vous devez savoir que notre adjointe en charge des affaires scolaires est parfaitement sensibilisée aux problématiques scolaires ayant représenté, pendant 12 ans, bénévolement, les parents d'élèves et l'intérêt des enfants dans la commune; que St Marcel a une position volontariste pour les enfants en agissant entre autre sur l'éducation à « mieux manger » : proposant à tous les enfants de la cantine, des produits de qualité, locaux, cuisinés sur place, avec un prix de vente du repas d'environ un tiers du coût de revient (ceci représente un effort considérable pour les contribuables de la commune) ; que les familles en difficultés sont orientées vers le CCAS.... Mais, je reste optimiste et fais confiance à l' élu que vous êtes, capable d'une démarche enfin constructive, pour l'intérêt de St Marcel, plutôt qu'au polémiste toujours prêt à déformer l'information pour tenter d'augmenter sa part d'écoute.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Une fin d'année 100% solidaire !

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,
La fin d'année se profile et nous souhaitons qu'elle soit la plus solidaire possible comme nous en avons l'habitude depuis 3 ans. Ce mois d'octobre annonce le début des opérations « Octobre Rose » et nous accompagnons par nos pensées toutes les femmes atteintes d'un cancer du sein. Nous avons mis en place une opération avec nos commerçants afin de reverser un don pour la recherche. Cette année nous avons choisi l'Institut Pasteur. Une autre manifestation liée à Octobre Rose est en préparation et sera orientée vers la santé et le bien-être. Évidemment, nous préparons aussi notre traditionnel Téléthon qui prendra une nouvelle forme pour cette édition. Le programme des festivités sera bientôt disponible sur notre site <https://www.100saintmarcel.fr> ou sur notre page facebook. Bon mois d'octobre à tous !

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Texte non parvenu

Michael BARTON

Vos attentes sont nos engagements !

Le Conseil municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), promesse de notre programme, a pour but de **promouvoir la citoyenneté chez les jeunes Saint-Marcellois et de prendre en compte leurs besoins et envies**. Lieu d'expression, de débats, d'élaboration et de suivi de projets, entre les jeunes et les élus, ce conseil est un organe consultatif qui vise à associer les jeunes à la vie locale et à ses projets de développement.

L'objectif premier de ce CMJ est de **permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs**. C'est un outil de citoyenneté démocratique qui vise la jeune population afin de lui permettre de participer à la gestion des affaires de la ville. Les jeunes conseillers doivent agir sur leur environnement en étant les acteurs dans la mise en œuvre de projets communs. Pour un bon fonctionnement, le CMJ se doit d'être :

- Un lieu d'expression et d'écoute,
- Un lieu d'apprentissage de la citoyenneté,
- Un lieu d'action,
- Un lieu de dialogue et d'échange avec les représentants politiques (maire, élus)

Ce dispositif permettra d'instaurer et de développer un dialogue intergénérationnel, favorisant l'expression de tous et de tous âges. Enfin, les conseils municipaux des enfants et des adultes garderont un lien privilégié pour maintenir une cohérence d'orientation politique.

Le Conseil Municipal des Jeunes répond à des règles déontologiques énoncées dans la Convention Internationale des droits de l'enfant de 1989, ratifiée par la France en 1990 (précurseur sur le sujet et premier pays à avoir fait du 20 novembre une journée internationale des droits de l'enfant).

Ainsi il conviendra, en toutes circonstances, de respecter la liberté d'expression et de conscience de chaque enfant ainsi que la notion de laïcité. L'appropriation ou l'exploitation du CMJ par des groupes politiques, mercantiles, philosophiques ou religieux en sera donc exclue.

Durant la durée du mandat, les enfants élus pourront travailler sur différents sujets avec des axes prédéfinis comme :

- 1) **La solidarité, vivre ensemble,**
- 2) **Le Développement durable,**
- 3) **Action sportive et culturelle, vie associative et cadre de vie.**

La vie du Conseil se découpe en trois temps :

- **Les commissions de travail thématiques** : elles sont déterminées en fonction des préoccupations et centres d'intérêts des jeunes élus. Des projets y seront proposés, élaborés puis votés en séance plénière du CMJ. Les membres de l'équipe d'encadrement (coordinateur, animateurs, élus) participeront à ces commissions. Lors des commissions, les enfants pourront être amenés à inviter tout acteur susceptible de les aider dans leurs travaux.
- **Les séances plénières** : elles sont des temps privilégiés d'échanges et de débats où sont présentés, par le rapporteur, les travaux effectués en commissions. Le CMJ se réunit au moins deux fois par an en séance plénière en présence du Maire et/ou de l'élus en charge du CMJ.
- **Les relations entre le CMJ et le Conseil Municipal des adultes** : lors des commissions, les enfants pourront inviter les élus du conseil municipal concernés par leur projet avant de débattre en séance plénière. Certains projets du CMJ, pourront faire l'objet d'une délibération du conseil municipal. Le CMJ pourra être consulté par le conseil municipal sur les projets qui le nécessitent. Des membres du CMJ pourront également s'exprimer devant le conseil municipal si ce dernier en éprouve le besoin.



Saint Marcel fait ses Jeux Olympiques

À partir d'octobre 2022, la ville de Saint Marcel vous propose des animations régulières autour du thème des Jeux Olympiques.

Préparez vos baskets, le premier rendez-vous des « Défis Sportifs » a lieu le samedi 22 octobre 2022 de 10h à 12h à l'École Jules Ferry.

A photograph of a person's hands tying a red sneaker. The person is wearing a blue and red long-sleeved shirt. The background is a blurred outdoor setting.

SAINT MARCEL FAIT SES J.O.

10H-12H DÉFIS SPORTIFS

22 OCTOBRE 22

RELEVEZ LES ÉPREUVES PAR ÉQUIPE DE 3 (À PARTIR DE 5 ANS)

 **ÉCOLE JULES FERRY**

 **INSCRIPTION SUR PLACE**
defisjo2024@marcel27.fr

 **St Marcel**

Petit et grand, tout le monde est le bienvenu, venez relevez les différentes épreuves par équipe de 3. Il est recommandé de s'inscrire en ligne préalablement mais des inscriptions sur place seront toujours possibles

« Saint Marcel fait ses J.O. » a pour but de promouvoir les sports et la pratique d'activités physiques sous toutes ses formes.

Des « Défis Sportifs » seront proposés toutes les 6 semaines environs en collaboration avec les acteurs sportifs et culturels locaux. Ces défis sont ouverts à toutes et tous (à partir de 5 ans), à partir du moment où l'équipe est composée de 3 personnes.

Chaque participation à une épreuve des « Défis Sportifs » rapportera des points et le classement final sera diffusé lors de la grande fête du sport qui aura lieu juste avant l'été.

Renseignements : 06 88 21 06 27 defisjo2024@marcel27.fr